

Solidaires



Branche INRA

Expressions et notes de la délégation SUD-RE

Comité Technique INRA

Séance du 1^o JUIN 2012

Au menu de ce CT :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du CT du 20 mars 2012
 - Suite des questions traitées et avis donnés lors des précédents Comités Techniques.
 - Fusion des centres de recherche d'Orléans et de Tours
 - Bilan social 2010
 - Projet de règlement intérieur du Comité technique de l'INRA
 - Projet de règlement intérieur du CCHSCT et de règlement intérieur type des CHSCT de l'INRA
 - Projet de note de service relative aux missions longue durée à l'INRA
 - Information sur les délégations de pouvoirs à l'échelon des centres de recherche
 - Information sur la mise en œuvre des mesures relatives à l'accès réservé à la fonction publique des personnels non titulaires de l'INRA
 - Information sur l'IdEx Paris- Saclay
- plus un point ajouté sur l'avenir du GEVES (suite à une demande syndicale)

Précision : ces notes ne se veulent pas exhaustives, s'agissant y compris de nos expressions, d'autant plus que devant le nombre de points abordés, les aspects techniques de certains d'entre-eux, nous avons pris l'option d'un rendu très synthétique. Certains points n'ont pas été abordés (notamment les dossiers chauds de la précarité et de l'Idex de Saclay...)

Mais bientôt chacun/e pourra, lire tous les PV de ces séances sur l'intranet INRA (demande SUD, à moitié exaucée par la DRH avec les archives des CTP des années 2000, en panne depuis). La DG nous a assuré, que conformément au règlement présenté en séance, le site sera actualisé (il y a du boulot!) :

https://intranet.inra.fr/rh/instances/informations_ctp

On a pris date !

Déclaration liminaire

Ce Comité Technique se tient dans un contexte mouvant, en période de transition politique, en attente d'un prochain changement à la tête de notre organisme. L'intersyndicale de l'Enseignement Supérieur et Recherche attend « des signaux forts du nouveau gouvernement » pour reprendre le titre du communiqué dont nous avons été signataires.

Et, pour faire court, le titre de l'article de notre site annonçant ce Comité Technique du 1^o juin à l'INRA « pas de changement en vue... si nous ne bougeons pas ! » illustre l'état d'esprit de la délégation SUD à l'entrée de cette réunion.

Ayant bien compris qu'un changement de gouvernement ne suffira pas à changer la donne, pas plus d'ailleurs que nos seules déclarations, toutes motivées et obstinées qu'elles soient ; aujourd'hui nous sommes seulement à l'amorce des chantiers de reconstruction de la recherche publique et de la remobilisation de ses personnels.

Nous espérons que ce CT pourra y contribuer, la représentation des personnels devant être enfin entendue sur les urgences de précarité, de statuts (je fais référence au NES), d'arrêt des EX, notamment le Sarkophage de Saclay et de restructurations internes à flux tendu (centres et TGU)... Autant de sujets sur lesquels le CT s'est déjà exprimé, parfois voté des motions unanimes, sans effet jusqu'à présent. Si ce n'est que dans la vraie vie, à l'échelon des Unités, de plus en plus de collègues n'en peuvent plus d'être toujours dans la précarité permanente d'emploi et/ou d'organisation. Nous aurons l'occasion d'y revenir lorsque ces sujets seront abordés dans l'ordre du jour.

Sans vouloir plomber complètement l'ambiance printanière de ce début juin, nous terminons en rappelant les autres dossiers internes, souvent en panne sèche de concertation, à l'approche de la fin de vos huit années en tant que PDG de l'INRA :

- Du côté de la gestion des personnels :

Pour les titulaires, gestion toujours décalée des CAP de promotions, en retard d'une année, alors que c'est une demande que nous formulons depuis plus de 4 ans ! pour les mobilités c'est encore pire, le rappel du nombre de 74 profils proposés pour la prochaine campagne biennale suffit à mesurer la faillite d'une procédure pourtant censée booster le dispositif !

pour les non-titulaires, outre la gestion sans transparence des mesures de la loi Sauvadet, le travail de la nouvelle CCP (commission consultative paritaire) s'est soldée par 3 licenciements secs dont 2 thésards, sans aucune prise en compte des arguments développés par la représentation des personnels.

- Du côté de l'animation des collectifs :

Les structures intermédiaires, conseils de gestion des centres et départements, composés majoritairement de représentants de l'administration montrent chaque jour leur limite démocratique...

Le comble, pour le centre-siège de Paris, la direction a même réussi à ramener le suivi de la formation permanente, jusqu'à présent paritaire... dans les compétences du Conseil de gestion ! Avec un tel bilan, nous sommes légitimement inquiets sur le niveau de la concertation dans les TGU qui se multiplient. A ce sujet, nous attendons toujours une intervention de la direction pour que cesse la publicité trompeuse vue sur le site du cabinet IFAI après sa prestation d'accompagnement au changement à l'INRA : « *très positive* » est-il affirmé aux dires du Directeur d'une Unité concernée, alors que le rapport 2011 de la formation nationale note un « *bilan mitigé qui n'est pas à la hauteur des objectifs fixés et des sommes engagées*. Est-ce un effet secondaire de la « *psychologie positive* » prônée par cet organisme ?

Et pour prolonger sur la gestion de ce que l'employeur appelle les RPS, plus humainement la souffrance au travail, et qui est la conséquence de ces nouvelles organisations du travail, si l'INRA a enfin admis que c'était le travail lui-même qui pouvait en être l'origine, et pas la personnalité des agents, nous constatons qu'il y a encore plus que de fortes réticences à reconnaître les dégâts occasionnés en accidents du travail. Et, en dépit des multiples alertes, nous en sommes au niveau 5, lancées par notre syndicat, de nouvelles équipes, expérimentales notamment, en devenir incertain, sont mises sous pression, avec des perspectives qui tardent à se concrétiser, des environnements de travail qui dans l'intervalle ne cessent de se détériorés.

Pour clore, il s'agit de dossiers sur lesquels nous sommes récemment intervenus par courrier, sans obtenir de réponses satisfaisantes, parfois sans même obtenir d'accusé de réception.

obstiné/es, nous allons continuer à porter des messages d'alerte...

Et motivé/es par les encouragements que nous avons déjà reçues à notre contribution critique au livre « *9 milliards d'êtres humains à nourrir, un défi pour demain* », nous allons aussi continuer d'intervenir sur les orientations de la recherche publique dans notre secteur.

Suite des questions traités et avis donnés...

Nous avons félicité la Direction générale pour la présentation d'un support spécifique, reprenant les dossiers en cours de traitement jusqu'à leur finalisation. Ceci pour nous étonner immédiatement de l'absence de toute mention de la motion dite NES (concernant précisément l'allongement indiciaire des fins de carrière de la catégorie B et des AI) votée en décembre 2011.

Explication : il s'agit d'un oubli de la DRH. Finalement dès le lendemain, samedi 2 juin (!), le DG délégué a adressé la motion aux nouveaux responsables du Ministère de l'ESR. Ceci nous a permis de revenir sur l'urgence de ce dossier qui concerne près de la moitié des agents de l'INRA, sachant que pour certain/es cette nouvelle grille ne constitue pas une amélioration réelle, d'où notre expression en séance :

« Pour la catégorie B et les AI : c'est toujours l'attente de l'application de la réforme du « NES », ce qui pénalise nombre d'agents en fin de carrière. Si le retard pris n'est pas de la seule responsabilité de l'INRA, on peut constater le manque de vigilance des directions d'EPST sur ce sujet, ce que nous dénoncions déjà dans la profession de foi aux CAP, en août 2011. Ceci alors qu'une bonne gestion du statut aurait impliqué que s'ouvre déjà une concertation pour tenter de combler sans délai le déficit de carrière injustement subi par certains agents du fait de cette réforme. Ceci, sachant que seules de nouvelles mesures permettraient que ce « NES » constitue une réelle revalorisation de carrière pour tous.

Sur le suivi de la fusion de 2 Départements de recherche, le CT a voté à l'unanimité la motion suivante : Le CT demande que les conseils de service des unités BV et GAP soient consultés au plus vite sur l'opportunité de la fusion des deux départements.

Fusion des centres de recherches d'Orléans et de Tours

SUD s'était fortement exprimé au dernier CT pour obtenir un bilan des fusions déjà intervenues avant toute nouveau regroupement de centres et s'est donc pleinement inscrit dans la démarche proposée par les personnels d'Orléans au sujet de la fusion à marche forcée des centres d'Orléans et Tours.

Les échanges ont été, à nouveau longs sur ce sujet, la direction se retranchant derrière son argument choc : un centre par région administrative (ce qui n'est pas le cas). Nous sommes cette fois intervenus principalement sur la limite démocratique des conseils intermédiaires (notamment de gestion des centres et départements) tels qu'ils fonctionnent actuellement à l'INRA.

« D'abord, pour être raccord avec notre expression liminaire, ce dossier illustre la limite démocratique des conseils de proximité tels qu'ils sont actuellement organisés à l'INRA.

Nous ne partageons pas la vision de la Direction générale sur le rôle des syndicats, telle qu'il vient d'être rappelé. Un rôle qui consisterait à intervenir, après des réorganisations, sur leurs conséquences pour les personnels. Non, nous refusons de jouer le rôle d'ambulance de service ; nous voulons que les personnels et leurs représentants puissent s'exprimer et surtout être entendu en amont.

Concernant la demande d'un bilan préalable des regroupements déjà intervenus, il est quand même curieux de constater qu'à l'INRA où la recherche expérimentale fait partie du cœur de nos métiers, on ne connaît pas le retour d'expérience en matière de gestion des personnels et des structures. C'est aussi un élément constant des sujets sur lesquels nous sommes appelés à donner un avis. Cela devient d'ailleurs usant de devoir toujours les traiter au cas par cas alors que la bonne pratique d'un Comité Technique serait au contraire de rechercher des modalités communes de leur traitement.

En fin d'échange :

« On n'arrivera manifestement pas à se convaincre aujourd'hui. On souhaiterait simplement que vous soyez moins péremptoire sur l'affirmation d'une gestion démocratique de ce dossier. L'INRA est à notre connaissance le seul EPST où les structures intermédiaires, censées émettre le point de vue du collectif, sont composées en majorité de membres nommés par l'administration ».

Motion votée à l'unanimité

Le CT de l'INRA se prononce de façon défavorable à la volonté actuelle de la DG de fusionner les Centres d'Orléans et de Tours au 1/01/13. Le CT demande notamment qu'un bilan soit établi au préalable sur l'ensemble des fusions de structures réalisées à ce jour ; ce bilan doit concerner aussi bien les conséquences pratiques pour les personnels que les partenariats scientifiques.

Le CT dénonce toute tentative de présenter un texte en CA, aucun projet de décision ne nous ayant été proposé à ce jour.

Mais, manifestement, la Direction, d'habitude autrement plus soucieuse du respect de la réglementation à la lettre, considère que cette motion est un avis ! ; elle annonce qu'elle convoquera le CT à nouveau sur ce sujet le 13 juin.

Bilan social 2010

C'est la troisième fois que ce dossier était présenté, le CT a enfin pris le temps d'un échange. SUD avait opté pour un survol de points à améliorer et un zoom sur les difficultés de logement.

« Quelques points à souligner, en lien avec nos préoccupations du moment :

- La baisse continue du recrutement des personnels titulaires en catégorie C, alors même que ces personnes peu qualifiées sont recrutées sans diplôme. Il s'agit en quelque sorte d'un abandon du rôle social de l'Etat, ce que l'on peut mettre en parallèle avec l'augmentation régulière des personnels sur contrats CDD précarisant encore plus les personnes les plus fragiles.

- L'apparition des premières primes PES alors que dans le même temps la ligne des points de sujétion diminuent (avec une valeur du point non revalorisé depuis 10 ans).
- Les campagnes de mobilités de moins en moins fructueuses, notamment lors de la seconde année des campagnes biennales.
- L'absence de bilan des accidents du travail des non-titulaires.
- Le décalage entre le nombre de maladies professionnelles déclarées et celles reconnues, le long délai de leur instruction.
- L'utilisation du budget « aides et prêts » avec une baisse du montant alloué aux aides (remontée depuis, dès 2011 il est vrai), la nécessité d'un souci d'anonymat dans le traitement des dossiers, notamment d'aides (ce qui n'est pas assuré dans le cas d'un recours à un dispositif mixte aide + prêt).
- L'absence d'indication des catégories de recrutement des travailleurs handicapés ».

Notre intervention sur la question du logement des personnels (et stagiaires) a rappelé qu'au-delà du bilan social, il y avait la mission « sociale » qui se définit pour nous par des orientations visant à réduire les inégalités sociales. Or, l'INRA réduit de plus en plus son engagement financier en faveur des logements sociaux et se contente de mesures cosmétiques. Dans le même temps des personnels, notamment à faibles revenus, ont de grandes difficultés à trouver des logements abordables en zone urbaine. Ce qui conduit aussi à un turn-over, les agents ne restant pas, déstabilisant également les équipes de recherche...

Un plaidoyer pour que l'employeur réinvestisse dans un parc de logements sociaux. La Direction s'est dit consciente des difficultés des agents mais indique que certains logements actuels ne trouvent pas preneurs et que d'autres restent occupés par les agents à leur départ en retraite. Ce qui prouve qu'il faut aussi faire évoluer l'offre...

Mise en place des Règlements Intérieurs du CT et des CHSCT (Central et locaux)

Sans vouloir rendre compte des dispositions, parfois très techniques, de ces documents, notons qu'après avoir voulu tenir un premier CT, fin novembre dernier, dans des conditions très restrictives pour la représentation des personnels, une réunion de travail en décembre, puis des échanges spécifiques pour préparer ces RI, nous avons obtenu des améliorations qu'il s'agit de vérifier dans la pratique !

Nous en ferons un rendu spécifique, notamment pour les collègues investi/es dans les CHSCT de Centre. Et, s'agissant de ces nouvelles structures, SUD a obtenu qu'un bilan en soit tiré au bout de 2 ans pour, le cas échéant, ajuster et améliorer leurs règles de fonctionnement.

Projet de note de service sur les missions de longue durée à l'INRA

Le sujet est encore plus technique, la discussion a été longue pour aboutir à sa remise en chantier jusqu'à un CT de rentrée. C'est le type de dossier qui se prêtait à une évaluation des pratiques mises en œuvre à l'échelon des différents EPST, mais nous avons réceptionné le document moins de 8 jours avant le CT.

Nous avons plaidé pour que sur ce genre de dossiers, qui peuvent peser sur le quotidien de collègues, il y ait une réelle préparation en amont, pour donner le temps de s'approprier les enjeux et proposer le cas échéant des modalités permettant d'améliorer les conditions de séjour des agents concernés.

En bref, sur les autres sujets...

Sur le devenir du GEVES : l'organisation de cette structure sera remise à plat suite à une nouvelle réglementation européenne. Mais pour notre Direction, le CT de l'INRA n'est pas compétent sur ce dossier.

Sur la gestion du dossier précarité à l'INRA : La Direction assure que les syndicats auront communication de toutes les notes qu'elle sera appelée à produire sur le sujet. Comme d'habitude nous précise t'on... ce qui n'est pas rassurant !